

ADAPEMONT

Association pour le développement
et l'Animation de la Petite Montagne
16 place de la Mairie - 39320 Saint-Julien sur Suran

Tél. : 03 84 85 47 91
adapemont@adapemont.asso.fr



Assemblée Générale annuelle

7 mai 2013

Vosbles

19h

ORDRE DU JOUR

Le conseil d'administration s'est réuni le 7 mai 2013 à 18h. L'ordre du jour était le suivant :

- › Proposition d'approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 01 juin 2012.
- › Rapport moral du président et approbation.
- › Rapport d'activités et approbation.
- › Rapport financier 2012 et budget 2013.
- › Rapport du commissaire aux comptes et approbation.
- › Proposition d'approbation du résultat financier 2012.
- › Proposition de l'approbation du budget 2013.
- › Proposition de l'affectation de l'excédent en apurement du report à nouveau débiteur.
- › Proposition de donner quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion 2012.
- › Proposition du renouvellement du commissaire aux comptes.
- › Activité Accompagnement vers l'emploi : présentation.
- › Élection du Conseil d'Administration.

RAPPORT MORAL

Après les années 2011 et 2012, années de transition, nous pouvons dire avec fierté que l'association et l'équipe technique ont bien négocié ce virage délicat. L'investissement de chacun était nécessaire, il fallait bien sûr s'adapter aux nouvelles conditions de travail proposées par le directeur, Pierre Etienne Vuillemin, qui a été soucieux avec des idées nouvelles, de faire évoluer la structure vers de nouveaux défis.

Nous pouvons regarder l'avenir, sinon avec confiance, car la crise fait toujours partie du décor, du moins avec un certain optimisme et à la condition de rester attentif.

Les changements intervenus en 2011 et 2012, avec les compétences reprises par la communauté de communes Petite Montagne, ont largement influencé les axes de développement possibles pour l'Adapemont. Une grande partie de l'activité est consacrée à l'insertion et ce qui en découle. Le changement de politique de la part de l'état remet sans cesse en cause les décisions des années passées, ce qui n'est pas sans créer un climat d'insécurité et augmente la part de responsabilité de la structure vis à vis du personnel. Il n'est plus possible de prendre à la légère les conditions de sécurité sur les chantiers et il faut être de plus en plus être compétitif, donc organisé et sérieux.

Le travail accompli par l'équipe des bénévoles est toujours notre grande satisfaction. Sans eux, la structure ne bénéficierait pas de cette force qui lui permet d'organiser le festival et son environnement, mais également la conception et la diffusion de l'Écho et du secteur Édition de la Petite Montagne qui prend de plus en plus d'ampleur. L'entretien du patrimoine culturel, qui est une des vitrines de la petite Montagne avec la restauration du site d'Oliferne est à citer en exemple tant la tâche est ardue. En 2012, le festival a retrouvé l'équilibre malgré une innovation importante sur Orgelet avec la journée Déambul'Art. Cette première édition nous a permis de poser les jalons d'une organisation plus précise pour 2013.

Suite aux conditions météorologiques désastreuses, la fête de la courge a dû être annulée au dernier moment, à notre grand regret. Tout le travail de préparation a été fait en pure perte. Les événements de la journée nous ont donné raison et il était difficile de demander encore aux bénévoles de s'impliquer dans une opération négative. Quelques personnes ont fait le déplacement à Arinthod, nous tenons à nous excuser de ce contre-temps, mais nous pensons avoir pris la voie de la sagesse.

Nous pouvons aussi constater, et cela nous revient régulièrement à nos oreilles, que l'on compte beaucoup sur la structure Adapemont pour apporter des idées et aller de l'avant. Cependant, il n'y a pas de miracle, pour que les idées deviennent réalité, il faut un peu de pétrole et de cela, sous nos pieds, il y en a peu. La force motrice qui peut nous faire avancer vers nos objectifs, quels qu'ils soient, c'est notre détermination et notre volonté de faire vivre la structure Adapemont et par la même, d'apporter notre contribution à l'animation et au développement de toute la Petite Montagne. Au nom de l'Adapemont, je tiens à remercier les collectivités locales, Communautés de Communes, Communes et Associations pour leurs soutiens matériels lors des manifestations tout au cours de l'année sans lesquelles il serait bien difficile d'organiser l'activité estivale.

Le président, Claude Roz

Les vice-présidents, Daniel Cantaloube et Jean-Louis Bride

RAPPORT D'ACTIVITES 2012

ÉQUIPE SALARIÉE

En mai 2012 : 34 salariés (19,51 ETP), dont :

- Accompagnement vers l'emploi : 31 salariés (17 ETP)
- Généralistes : 3 salariés (2,51 ETP) : Stéphanie Etiévant, Jean Noël Ponard et Pierre Etienne Vuillemin.

En mai 2013 : 34 salariés (20 ETP), dont :

- Accompagnement vers l'emploi : 31 salariés (17,41 ETP)
- Généralistes : 3 salariés (2,51 ETP) : Stéphanie Etiévant, Aurélie Stely et Pierre Etienne Vuillemin.

Des départs et des arrivées en 2012-2013 :

- › départ de Jean-Noël Ponard remplacé par Aurélie Stely à la comptabilité
- › départ d'Anne Marie Daloz remplacée par Sébastien Jeu sur deux postes : 15 heures sur de l'accompagnement socioprofessionnel et 20 heures sur l'ingénierie-développement.

Une réorganisation partielle avait commencé en 2011, elle s'est poursuivie en 2012 et continuera en 2013.

RÉORGANISATION STRUCTURELLE

La nouvelle convention collective :

Nous appliquons depuis le 1^{er} décembre 2012 une nouvelle convention collective : « la convention collective des ateliers chantiers d'insertion ». Le passage à cette convention a entraîné quelques modifications structurelles.

Le Document Unique de Sécurité :

Le DUS est un document obligatoire pour toutes associations ou entreprises. Le décret définit 3 exigences pour le document unique Le document unique doit lister et hiérarchiser les risques pouvant nuire à la [sécurité](#) de tout [salarié](#). Le DUS doit également préconiser des actions visant à réduire les risques, voire les supprimer. En ce sens, c'est un plan d'action. Le document unique doit faire l'objet de réévaluations régulières (au moins une fois par an), et à chaque fois qu'une unité de travail a été modifiée. Il doit également être revu après chaque accident du travail.

Mise en place de l'Instance Santé Condition de Travail :

L'ISCT permet de renforcer le dialogue social concernant la santé et les conditions de travail. Elle se déroule sous forme de réunions tout au long de l'année. Cette instance est formée de 5 salariés élus.

Le projet associatif

Nous avons entamé depuis la fin de l'année 2011 un travail sur notre projet associatif. Une première réunion d'orientation de la méthode a eu lieu en janvier 2012. Un questionnaire a été envoyé à 1000 personnes. A ce jour 300 questionnaires ont été dépouillés et permettent une photographie de l'Adapemont. Nous poursuivrons ce travail au cours de l'année 2013.

La communication externe :

De plus en plus de sites Internet

Les 6 sites internet sont en cours d'actualisation. Ils seront opérationnels mi 2013 :

- www.adapemont.asso.fr (Adapemont, Petite Montagne)
 - www.festival-jura.com (festival de bouche à oreille)
 - www.formations-jura.com (formations)
 - www.echo-petite-montagne.fr (écho de la petite montagne)
 - www.agoradapemont.fr (site de travail collaboratif)
 - www.edition-petite-montagne.fr (site de vente en ligne des éditions de la Petite Montagne)
- Site facebook pour le festival, déambul'Art et l'Adapemont

L'administration de ces sites prend de plus en plus de temps. Nous devons réfléchir dans l'année à venir sur cette nouvelle tâche au sein de l'Adapemont.

Plaquettes d'informations à revoir

Plusieurs plaquettes d'information existent mais elles devront être retravaillées en 2013.

Présence dans les médias à augmenter

L'Adapemont doit augmenter sa présence dans les médias locaux.

La communication interne :

Mise en place de réunions salariés

Nous avons mis en place un calendrier de réunions régulières avec l'ensemble des salariés du secteur accompagnement vers l'emploi. Ces réunions sont le moment d'échanger et de communiquer sur l'avancement des objectifs.

Un travail est à mener pour le reste de l'équipe salarié présent au siège administratif.

Mise en place du site collaboratif inter-équipes

Le site est mis en place depuis le mois d'avril, il permet une meilleure coordination, un rapprochement administratif entre les trois équipes. Ce site est co-financé par l'Europe.

Des réunions régulières avec les élus de l'Adapemont

- > 8 réunions avec le trio présidentiel
- > 3 réunions du bureau
- > 4 réunions du Conseil d'Administration
- > 12 réunions avec la commission festival
- > 2 réunions avec le Colorando
- > 2 réunions avec la commission formations
- > 6 réunions avec la commission édition
- > 2 réunions avec la commission patrimoine
- > 4 réunions avec les commissions « accompagnement vers l'emploi »
- > 2 réunions études et prestations

Soit un total de 45 réunions

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Six secteurs d'activités :

1. Insertion / accompagnement vers l'emploi
2. Manifestations
3. Editions de la Petite Montagne
4. Formations : Itinéraire des savoirs
5. Études et prestations
6. Patrimoine

ACTIVITÉS D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Commission accompagnement vers l'emploi cherche responsable

A ce jour, trois commissions « accompagnement vers l'emploi » fonctionnent sur les trois communautés de communes :

1. Petite Montagne et Région Orgelet (1 réunion en 2012)
2. Pays des Lacs (1 réunion en 2012)
3. Jura Sud (1 réunion en 2012)

Ces trois commissions représentent une quinzaine de bénévoles.

Orientation 2013 : Nous devons travailler sur la fréquence de ces réunions pour passer à deux réunions par année. A ce jour nous n'avons pas de responsable de commission, l'objectif est de trouver un responsable au sein du Conseil d'Administration pour l'année 2013.

Personnels salariés

L'Adapemont emploie en moyenne, depuis 2010, 24 à 26 personnes en contrat d'accompagnement vers l'emploi, plus 2 encadrants techniques et 2 accompagnateurs socio-professionnels, soit environ 20 ETP.

- › En 2011, l'Adapemont a employé 37 personnes en contrat d'insertion pour une moyenne de 23 personnes au sein des équipes vertes.
- › En 2012, l'Adapemont a employé 36 personnes en contrat d'insertion pour une moyenne de 21 personnes au sein des équipes vertes.
Budget des activités d'insertion : 524 500 € en 2010 (soit 57 % du budget),
478 509 € en 2011 (soit 57 % du budget),
500 000 € en 2012 (soit 70% du budget).

La baisse des effectifs est due aux difficultés de recrutement de salariés bénéficiant du Revenu de Solidarité Active. Nous travaillons à ce jour avec les partenaires pour trouver des solutions.

Orientation 2013 : Depuis janvier 2013, nous avons embauché Sébastien Jeu en ingénierie et développement, à hauteur de 20 heures par semaine. Nous devons augmenter en 2013 le nombre de salariés au sein des équipes vertes pour arriver à notre taux de conventionnement qui est de 24 personnes.

Les équipes vertes en 2012

L'Adapemont gère aujourd'hui 3 équipes vertes.

- **L'équipe verte de la Petite Montagne**, créée en 1995. Elle est basée à Arinthod dans des locaux mis à disposition par la commune et fonctionne avec 9 personnes en contrat d'insertion et un chef d'équipe : Monsieur Vincent Frédéric.

- **L'équipe verte du Pays des lacs**, l'Adapemont en est responsable depuis 2005. Elle est basée à Clairvaux-les-lacs, dans les locaux de la communauté de communes, et fonctionne avec 5-6 personnes en contrat d'insertion et un chef d'équipe : Monsieur Cabut Thomas.
- **L'équipe verte Jura Sud**, créée le 19 avril 2010 est basée à Moirans en Montagne, dans les locaux de la communauté de communes et fonctionne avec 9 personnes en contrat d'insertion et un chef d'équipe Monsieur Bourgeois Roland.

Chantiers et fonctionnement des équipes vertes

- **Équipe verte Petite Montagne** : essentiellement espaces naturels (tonte, débroussaillage, travaux divers) et maçonnerie pierres.
- **Équipe verte Jura Sud** : chantiers déterminés par la communauté de communes Jura Sud pour l'équipe verte située dans ses locaux : sentiers de randonnées et sites touristiques essentiellement. Des changements importants s'opèrent à la commission environnement de la communauté de communes Jura Sud, l'Adapemont doit rester attentive aux évolutions à venir. Il nous est rappelé par l'État que la participation de la communauté de communes Jura Sud ne doit pas être une subvention. L'état nous demande une mise en conformité.
- **Équipe verte Pays des Lacs** : chantiers déterminés par la Communauté de communes du Pays des lacs pour l'équipe verte située dans ses locaux (espaces verts, ordures ménagères, etc.). Par rapport à sa politique espace vert le Conseil Général demande de recentrer les travaux de l'équipe verte vers des travaux d'espaces verts.

Rappelons que ces chantiers s'adressent uniquement aux collectivités, et non aux particuliers.

L'accompagnement socio-professionnel en 2012

Réalisé par Anne-Marie Daloz-Rufenacht et Geneviève Zanchi en 2012, il a pour but d'accompagner les membres des équipes vertes vers l'emploi. De nouveaux outils d'accompagnement ont été mis en place. Dans une démarche qualitative, un protocole de suivi est appliqué depuis le début d'année 2012.

En 2012 nous avons :

- › renforcer le protocole de recrutement des salariés en insertion avec la mise en synergie des acteurs, ADAPEMONT, les institutions, communautés de communes, partenaires et salariés au niveau des territoires.
- › renforcer le protocole de suivi social, professionnel et administratif des salariés en insertion par la mise en place d'une gestion informatisée des dossiers salariés. L'outil nous semble pertinent pour :
 1. une mise en œuvre du protocole d'évaluation demandé par les financeurs
 2. le suivi de l'accompagnement des publics accueillis,
 3. un décloisonnement des équipes vertes de l'Adapemont (sites éloignés les uns des autres).
- › Renforcer le lien avec les partenaires économiques et sociaux par des rencontres régulières avec l'Adapemont, les institutions, les communautés de communes, les entreprises et les salariés. Ces rencontres se sont faites lors de commissions insertion sur l'ensemble du territoire.
- › Travailler pour mettre en place une nouvelle équipe sur l'entretien des terrains sous convention Natura 2000 de Bellecin et de Surchauffant avec la mise en place d'un troupeau conservatoire.
- › Mis en place en partenariat avec l'auto-école associative des formations au Code de la route.
- › Renforcer l'employabilité des femmes par l'intégration au sein des équipes vertes à hauteur de 30 % par équipe.

- › Renforcer les liens sociaux en interne et en externe. En interne par des journées de formations inter-équipes et par le renforcement des liens entre les différentes activités de l'Adapemont.
- › Renforcer l'offre d'insertion sur le canton d'Orgelet.

Le nombre de demandeurs d'emploi a continué à augmenter en 2012 et il est de plus en plus difficile de répondre à la demande. La parité homme/femme et de mieux en mieux pris en compte. Nous avons une difficulté pour trouver des personnes bénéficiaires du RSA. Nous avons rencontré durant cette année des difficultés conjoncturelles de retour à l'emploi.

Chiffres repères

En 2011, 65 % des sorties de l'équipe verte se sont faites avec une embauche en entreprise ou une entrée en formation qualifiante.

En 2012, 50 % des sorties de l'équipe verte se sont faites avec une embauche en entreprise ou une entrée en formation qualifiante.

- 37 personnes en 2012 accueillies contre 36 personnes en 2011
- 14 femmes en 2012 contre 4 femmes en 2011
- 12 personnes au RSA en 2012 contre 18 personnes au RSA en 2011

Orientations 2013 :

- *Travail sur la mise en place d'un troupeau conservatoire sur le site Natura 2000 de Bellecin*
- *Réflexion sur la mobilité (3ème année)*
- *Travail sur l'adéquation de l'offre et de la demande.*
- *Meilleure parité entre homme et femme au sein des équipes.*
- *Travail prospectif sur la création d'une équipe verte sur le Sud Revermont.*
- *Renforcement des actions de formation : atelier recherche d'emploi, journée de formation inter-équipes vertes, mise en place d'un réseau d'échange de savoirs, formation, etc...*
- *Augmentation de l'effectif sur la Communauté de Communes Pays des Lacs.*
- *Réflexion prospective sur les orientations accompagnements vers l'emploi.*

MANIFESTATIONS

Personnel bénévole

A ce jour une commission "festival" fonctionne. Cette commission s'est réunie une dizaine de fois pour préparer le festival. La commission "festival" fonctionne avec une quinzaine de membres. Le responsable de commission est Daniel Cantaloube.

Personnel salarié

Trois personnes interviennent sur une partie de leur temps pour la préparation et la gestion du festival. Stéphanie Etiévant, Aurélie Stely et Pierre Etienne Vuillemin. Le temps de travail consacré représente 0,40 ETP.

Un festival 2012 de très bonne qualité qui a amorcé un virage

Le festival de bouche à oreille a de nouveau été organisé cet été. De très beaux concerts ont confirmé qu'il demeure l'un des plus beaux festivals du Jura. Au final un bilan artistique satisfaisant. Pour le bilan financier, le 23^e festival s'est terminé à l'équilibre.

Les lieux, de qualité et particulièrement attractifs, contribuent comme chaque année au succès du festival : en 2012 :

- Église d'Orgelet, de Gigny, d'Arinthod et de Saint Hymetière
- Salle des fêtes de Thoirette

- Balade contée à Saint Christophe commune de la Tour du Meix
- Centre-ville d'Orgelet
- Stade de Savigna, rapatrié à la salle polyvalente d'Arinthod

L'organisation bien rodée du festival de bouche à oreille est un atout majeur. En effet l'organisation entre bénévoles et salariés permet une grande réactivité ainsi qu'un professionnalisme qui n'est plus à démontrer. Nous sommes passés en 2012 à une réservation en ligne ainsi qu'un contrôle informatisé de la billetterie.

Une stagnation du nombre de spectateurs

Notre festival doit, s'il veut continuer dans de bonnes conditions trouver des moyens supplémentaires. La part d'autofinancement est de l'ordre de 70 %. Les spectateurs sont de plus en plus sollicités notamment sur des événements gratuits. Il est important de se repositionner par rapport à l'offre globale. La volonté de l'Adapemont est de continuer à proposer cet événement phare sur le territoire du sud du département. Si ce festival disparaît, le territoire va être orphelin. C'est à nous avec l'aide des partenaires de reconsidérer notre action.

Notons que la gestion du festival repose essentiellement sur les entrées et autres produits versés par les spectateurs (environ 80% des recettes). En définitive, il semble que le festival de bouche à oreille sorte d'une période de turbulence constatée depuis 2005 qui avait conduit à l'abandon des «gros» concerts sur le stade de Savigna. Notre festival a trouvé un nouvel équilibre et ses innovations de 2012 ont été appréciées. Il nous faut poursuivre ce renouvellement pour 2013.

Et puis les expositions artistiques

Le festival de bouche à oreille c'est aussi les expositions artistiques sur :

- Arinthod (médiathèque, chapelle, atelier de la tour)
- Saint Julien (médiathèque, atelier des fourmis volantes)
- Gigny (en partenariat avec le Conseil Général)
- Orgelet (médiathèque)

Le thème « la lettre et l'image » a rassemblé une cinquantaine d'artistes pendant toute la durée du festival. 500 personnes ont vu ces expositions.

Rallye touristique de la Petite Montagne

Une deuxième édition pour 2012.

Il a eu lieu le 2 août 2012. Départ : Monnetay. Arrivée : Saint Julien.

Fête de la courge

La fête de la courge malgré une préparation importante a été annulée à cause du mauvais temps

Orientations 2013 :

Durée du festival : Dans le but de s'ouvrir sur d'autres styles et d'organiser plus d'événements, il est proposé de rallonger le festival. Le festival aura lieu du 20 juillet 2013 au 4 août 2013

Le programme 2013 :

Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
20	21	22	23	24	25	26
Déambul'Art	Déambul'Art		Musique du Monde	Musique du Monde	Court métrage	Bollywood + lauréat tremplin
Tremplin	En cours		Polyphonie Malgaches	Isabeau	Nesta	Les figues de barbarie
Orgelet			Orgelet	Saint Julien	Montfleur	Arinthod

Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
27	28	29	30	31	1	2
Musique	Exposition			Soirée gastronomique + animation environnement	Spectacle Vivant	En cours
Madrigal de Paris	Récup'Art + Do reve Mi Spectacle enfants			/	La Jurassienne de Réparation	En cours
Arinthod	Arinthod			Condes	Montrevel	Aromas

Samedi	Dimanche
3	4
Classique	Contes
Quatuor Debussy	Guy Prunier
Gigny	Marigna

Communication : nous avons fait appel cette année à des prestataires pour la communication du festival.

Bénévolat : volonté d'asseoir le festival sur les forces vives du territoire en réintégrant de nouvelles personnes dans les équipes.

Les expositions artistiques (responsable de commission Annie Bonardot et Jean Paul Dupont): la commission travaille pour mettre en place un ensemble d'événements autour des expositions artistiques. En plus de l'exposition est prévu « l'Estival de la récupération » le dimanche 28 juillet 2013.

Rallye touristique : pas de rallye prévu pour 2013

Fête de la courge : nous n'organiserons pas la fête de la courge cette année. Une autre manifestation pourra être mise en place conjointement avec la commission formation notamment autour d'une journée des savoir-faire. Nous réfléchissons.

Personnel bénévole

A ce jour une commission "édition" fonctionne. Cette commission s'est réunie sept fois. La commission "édition" regroupe une dizaine de membres. Le responsable de commission est Daniel Cantaloube.

Personnel salarié

Trois personnes interviennent sur une partie de leur temps pour le secteur édition. Stéphanie Etiévant, Aurélie Stely et Pierre Etienne Vuillemin. Le temps de travail consacré représente 0,35 ETP.

Écho de la Petite Montagne

123 numéros parus jusqu'à présent.

Une faible diminution du nombre d'abonnés en 2012.

Une réévaluation du prix en 2012 (2011 : 3€10, 2012 : 3€50)

Collection d'ouvrages

L'Adapemont est connue comme éditeur sous le nom de « Édition de la Petite Montagne ». Le premier ouvrage est paru en avril 2012, il est écrit par Colette Merlin. Son titre « **Pays, paysans, paysages en Petite Montagne au 18^e siècle** ». A ce jour 600 livres ont été vendus sur un total de 1200 livres. Le prix de vente est de 13 €. Ce prix semble un peu bas pour cette qualité d'ouvrage.

Un site internet de l'Écho de la Petite Montagne

L'Adapemont, soucieuse de s'inscrire dans une évolution des pratiques liées à l'édition, a mis en place un site internet autour de l'Écho de la Petite Montagne. Ce site a pour objet de faire la promotion du magazine mais aussi de relayer l'information du territoire de manière plus réactive. Nous proposons à travers ce site :

- › un agenda en ligne où chaque personne, chaque association peut laisser leurs dates d'événement.
- › Une page d'actualité où de la même façon nous retrouvons l'actualité en Petite Montagne consultable quotidiennement.

Orientations 2013 :

- › *L'Écho de la Petite Montagne : 3 numéros + un numéro estival au mois de juillet 2013. Nous passerons en quadrichromie sur le prochain numéro de juin.*
- › *Un livre de Colette Merlin « les lièvres pendus »*
- › *Un carto-guide : sortie prévue pour juin/juillet 2013 et autres réflexions*
- › *Réalisation d'un documentaire DVD sur la Tournerie en Petite Montagne avec Jaques Calland et Robert Marichy.*
- › *Les projets d'ouvrage :*
 1. *Chronique de Petite Montagne, par Daniel Cantaloube*
 2. *Géologie de la Petite Montagne, par Michel Campy*
 3. *Éditer à nouveau « Regard sur la Petite Montagne »*
 4. *Histoire de l'école en Petite Montagne, par Michel Vernus*
 5. *Guide de la Petite Montagne (ouvrage collectif)*
 6. *Site Natura 2000 du Jura (ouvrage collectif)*
 7. *Livre sur l'Adapemont*
 8. *Ouvrage sur les lacs du Jura ou sur le lac et barrage de Vouglans.*
 9. *CD et DVD sur la musique en Petite Montagne*
- › *Mise en ligne d'un site internet de vente en ligne des éditions de la Petite Montagne*

FORMATIONS

Personnel bénévole

A ce jour une commission "formations" fonctionne. Cette commission s'est réunie une fois. Cette commission fonctionne avec une dizaine de membres. Responsable de commission Isabelle Branchy

Personnel salarié

Quatre personnes interviennent sur une partie de leur temps pour le secteur formation. Geneviève Zanchi, Anne Marie Daloz-Rufenacht et Pierre Etienne Vuillemin. Le temps de travail consacré représente 0,20 ETP.

La formation en 2012

La plupart des formations mises en place dans le calendrier 2012 ont été annulées. Le manque de temps de travail sur ce secteur d'activité n'a pas permis de communiquer les formations. Nous avons réalisé par ailleurs des formations pour les salariés en accompagnement vers l'emploi : formation pierres sèches, formation recherche d'emploi, formation échange de savoir faire, formation code de la route.

Orientations 2013 :

Marie-Ella Stenfield est embauchée depuis janvier pour travailler à la construction du calendrier formation 2013. Cette année le projet sera une refonte du projet de départ. Nous mettons en place une « école du patrimoine et des savoir-faire » sur le territoire. Nous avons voulu une articulation entre conférences et formations. La volonté d'éducation populaire est clairement énoncée sur ce secteur. Site internet : www.formations-jura.fr

ÉTUDES ET PRESTATIONS

Personnel bénévole

A ce jour pas de commission "partenariats et études", pas de responsable de commission.

Personnel salarié

Trois personnes interviennent sur une partie de leur temps pour le secteur "partenariat et études". Stéphanie Etiévant, Aurélie Stely et Pierre Etienne Vuillemin. Le temps de travail consacré représente 0,50 ETP.

L'Adapemont a des relations de partenariat avec les **communautés de communes de la Petite Montagne et de la région d'Orgelet** (convention de partenariat annuel pour diverses activités) ainsi qu'avec les **communautés de communes Jura Sud et Pays des lacs** pour les équipes vertes. Parallèlement, l'Adapemont intervient à la demande des communautés de communes pour de nombreuses prestations. Nous tenons à remercier les communautés de communes de la confiance apportée à l'association depuis de nombreuses années. Elles permettent à celle-ci d'être présente sur le territoire.

Animation du COLORANDO

L'Adapemont est en charge de l'animation et du fonctionnement du comité local de randonnée pédestre.

Il s'agit d'assurer le maintien et le développement de l'activité de la randonnée sur les deux communautés de communes Petite Montagne et région d'Orgelet.

Ces missions :

- Coordonner l'activité randonnée au sein du territoire.
- Représenter les associations auprès des communautés de communes.

- Représenter les associations auprès du Comité Départemental du Tourisme et du Conseil Général.
- Faire le lien avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.

Aménagement et entretien des itinéraires de randonnée

L'Adapemont coordonne l'entretien et le balisage des itinéraires depuis de nombreuses années. La coordination et le suivi sont menés dans le cadre de la convention annuelle de partenariat entre l'association et les communautés de communes Petite Montagne et région d'Orgelet.

Il s'agit de répartir les secteurs à entretenir, rédiger les conventions d'entretien, effectuer le suivi et la surveillance des itinéraires. En 2013, la signalétique et la mise en réseau ont entraîné des modifications importantes dans la répartition des portions à entretenir d'où une augmentation du temps de travail estimé pour cette mission.

Travaux et aménagement

L'équipe verte de la Petite Montagne a réalisé en 2012 divers travaux d'aménagement ou de mise en sécurité sur les sentiers de randonnées.

PDIPR

L'Adapemont a achevé en 2010 les démarches pour l'inscription des sentiers de la Petite Montagne et de la Région d'Orgelet au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), travail réalisé sur 5 ou 6 années : inventaire des sentiers balisés, établissement de conventions de passage avec les propriétaires, concertation, aménagement. Cette inscription a été officialisée en juin 2010.

Les modifications du PDIPR faites sur la communauté de communes de la Petite Montagne en 2012 ont été administrées par l'Adapemont.

Panneaux touristiques de la Petite Montagne

L'Adapemont a réalisé et mis en place pour le compte de la communauté de communes Petite Montagne plus de trente panneaux touristiques qui remplacent les anciens.

Signalétique directionnelle

L'Adapemont a été missionnée pour la préparation et la mise en place d'une nouvelle signalétique directionnelle.

En 2012, une prestation d'ingénierie du projet a été facturée à la communauté de communes.

Panneaux Moulin de Pont des Vents

En complément à l'atelier de tournerie de Monsieur Joseph Moureaux mis en place à l'écomusée en 2011, l'Adapemont a réalisé et installé, en 2012, pour le compte de la communauté de communes Petite Montagne, une série de quatre panneaux explicatifs

- L'atelier de Joseph Moureaux
- La Batteuse
- La locomobile
- Les travaux des champs

Plaquette d'information : réalisation de la plaquette du camping de Saint Julien pour le compte de la commune de Saint Julien

Orientations 2013 :

Aménagement et entretien des itinéraires de randonnée

Coordination de l'entretien et du balisage des itinéraires de randonnée.

En 2013, la signalétique et la mise en réseau ont entraîné des modifications importantes dans la répartition des portions à entretenir d'où une augmentation du temps de travail estimé pour cette mission.

Travaux et aménagement

L'Adapemont fait parvenir à la communauté de communes chaque année une estimation des travaux pour la mise en sécurité, l'aménagement, le gros entretien et l'ouverture de tronçons. Certains devis peuvent être également réalisés en cours d'année pour répondre à des problèmes ponctuels de sécurité. Il s'agit de facturations « Équipe verte ».

PDIPR

Le réseau de randonnées a été revu lors du travail sur la nouvelle signalétique directionnelle des mises à jour du PDIPR devront être faites.

Signalétique directionnelle

L'Adapemont a été missionnée pour la préparation et la mise en place d'une nouvelle signalétique directionnelle.

En 2013, le dossier est traité en collaboration étroite avec les randonneurs de la Petite Montagne et autres responsables locaux. L'ampleur de ce travail est important et représente une grande masse de travail dans des délais impartis très courts pour que la mise en place puisse être effectuée pour l'été. A noter que 70% de la facturation représente l'achat du matériel de signalétique.

La signalétique de départ

Pour une bonne utilisation du réseau de randonnées, il est indispensable de définir des lieux de départ de circuits et de les matérialiser à l'aide d'une signalétique. Une proposition d'équipement a été faite à la communauté de communes.

Panneaux du sentier du patrimoine

Il y a quelques années, l'Adapemont a créé des sentiers du patrimoine ou sentiers de découverte avec des panneaux d'explication : Gigny, Arinthod, Saint-Hymetière et Olierne.

L'Adapemont a été missionnée par la communauté de communes Petite Montagne pour rééditer deux panneaux du sentier du patrimoine de Gigny-sur-Suran qui étaient devenus illisibles. Ils ont été réalisés sur 2012 et posés en 2013.

Par ailleurs, une proposition d'équipement en panneaux sur le sentier de Saint Hymetière a été faite à la communauté de communes.

Publications

A la demande de la communauté de communes Petite Montagne, l'Adapemont assure la préparation et la coordination d'un carto-guide.

Il s'agit d'une carte de randonnée qui présentera le réseau de randonnées : recto : territoire de la communauté de communes Région d'Orgelet, et verso : territoire de la communauté de communes de la Petite Montagne.

Secrétariat et infographie

Par ailleurs, ponctuellement, l'Adapemont réalise des travaux de secrétariat pour des associations et collectivités.

CHANTIERS PATRIMOINE

Le chantier de restauration du château d'Olierne, engagé en 1997, est dans sa 16^e année.

En 2012, les travaux de restauration de la tourelle nord-ouest ont été achevés, tandis que ceux du mur de la haute-cour progressaient de façon importante.

Budget du chantier :

- En 2012 : 6 400 €

- En 2013 : 7 800 €.

Les subventions couvrent 60 % du budget. Le reste du financement est assuré par le mécénat de la fondation Crédit Agricole- Pays de France (10 000 €), les versements de particuliers à notre souscription (3700 €) et les recettes de la manifestation annuelle jambon à la broche.

Le jambon à la broche aura lieu cette année le 16 juin.

Orientation 2013 :

En 2013, les travaux prévus concernent le dégagement, puis le début de la restauration du mur d'enceinte nord, où nous espérons découvrir la porte d'entrée dans cette enceinte, l'achèvement de la restauration du mur de la haute-cour et la mise en place de nouveaux panneaux d'information et de présentation du site.

Le chantier 2013 a lieu les samedis après-midi, la première semaine d'août et peut-être une semaine en septembre. Chacun peut y participer, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

RAPPORT FINANCIER

Bilans synthétiques de l'ADAPEMONT

ACTIF	AU 31/12/2010	AU 31/12/2011	AU 31/12/2012
--------------	---------------	---------------	---------------

Immobilisations corporelles (biens propres)	69 720,00 €	180 768,00 €	187 800,00 €
dont : - matériel, mobilier et terrains	69 720,00 €	180 768,00 €	187 800,00 €
- travaux Oliferne	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations financières	1 500,00 €	1 500,00 €	1 550,00 €
Stocks	5 363,00 €	4 215,00 €	2 764,00 €
Créances	173 451,00 €	247 471,00 €	62 768,00 €
Disponibilités et charges constatées d'avance	80 979,00 €	49 685,00 €	210 605,00 €
TOTAL DE L'ACTIF	331 013,00 €	483 639,00 €	465 487,00 €

PASSIF	AU 31/12/2010	AU 31/12/2011	AU 31/12/2012
---------------	---------------	---------------	---------------

Fonds associatifs	203 765,00 €	221 021,00 €	247 416,00 €
(dont résultat de l'exercice)	-3 214,00 €	22 478,00 €	31 618,00 €
Provisions et fonds dédiés	53 248,00 €	56 878,00 €	31 208,00 €
Dettes	72 499,00 €	81 609,00 €	49 719,00 €
TOTAL DU PASSIF	329 512,00 €	359 508,00 €	328 343,00 €

Comptes de résultat ADAPEMONT 2012

	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	Variation N-1
Produits				
Chiffre d'affaires net	178 744	159 789	151 718	-8 071
Subventions d'exploitation	631 157	667 402	496 583	-170 819
Reprise sur amortissements et provisions	55 950	70 804	31 963	-38 841
Autres produits	280	1 379	6	-1 373
Total	866 131	899 374	680 270	-219 104
Charges				
Achats de marchandises	11 773	10 478	10 073	-405
Variation de stock	4 053	1 147	1 102	-45
Autres achats et charges externes	304 658	292 194	160 022	-132 172
Impôts et taxes	9 450	6 650	3 234	-3 416
Salaires	439 916	463 440	381 699	-81 741
Charges sociales	89 818	96 083	85 924	-10 159
Dotation aux amortissements et provisions	9 084	13 074	14 421	1 347
Autres charges	2 510	2 135	2 253	118
Total	871 262	885 201	658 728	-226 473
Résultat d'exploitation	-5 131	14 173	21 542	7 369
Produits financiers	-	404	901	497
Charges financières	1 719	147	-	-147
Produits exceptionnels	10 922	12 020	11 863	-157
Charges exceptionnelles	7 286	341	2 801	2 460
Total produits	877 053	911 798	693 034	-218 764
Total charges	880 267	885 689	661 530	-224 159
+ report des ressources non utilisées			3 630	
- Engagement à réaliser sur ressources affectées		3 630	3 516	
Excédent ou déficit	-3 214	22 478	31 618	9 140

Résultat :	d'exploitation	général
2012	21 542 €	31 618 €
2011	14 173 €	22 478 €
2010	-5 132 €	-3 214 €
2009	-18 666 €	-9 894 €
2008	-34 351 €	-26 111 €
2007	4 714 €	1 878 €
2006	-10 829 €	-16 601 €
2005	-8 012 €	-5 813 €
2004	-15 894 €	-8 878 €
2003	6 938 €	-2 350 €
2002	7 712 €	-16 314 €
2001	7 144 €	-6 298 €
Total	-52 203 €	-71 117 €

RÉPARTITION ANALYTIQUE CHARGES ET PRODUITS ADAPEMONT

Budget général	95 710,78	5 307,77	95 513,93	6 346,21	-196,85	1 038,44
Edition	20 810,50	39 425,51	23 404,72	35 105,02	2 594,22	-4 320,49
Tourisme	2 421,39	65,17	1 500,00	0,00	-921,39	-65,17
Natura 2000	201 001,29	1 400,00	199 096,75	25 555,39	-1 904,54	24 155,39
Patrimoine	8 243,82	10 292,59	8 464,00	10 292,59	220,18	0,00
Manifestation	76 741,68	96 122,68	80 491,39	95 852,64	3 749,71	-270,04
Équipe verte PM	235 895,59	190 145,09	248 537,40	201 041,59	12 641,81	10 896,50
Équipe verte PL	73 575,91	92 832,06	76 134,17	95 584,19	2 558,26	2 752,13
Équipe verte JS	169 039,68	188 208,52	169 526,85	189 363,45	1 289,18	1 154,93
Formation	5 553,52	16 352,34	7 514,04	19 440,36	Err :522	3 088,02
Etudes et prestation	325,42	24 893,84	1 614,60	18 082,67		-6 811,17
Sous Total	889 319,58	665 045,57	911 797,85	696 664,11		31 618,54
+ report des ressources non utilisées				-3 630,00		
- engagement à réaliser sur ressources affectées		3 516,00				
Total		661 530,00		693 034,00		

Récapitulatif des subventions, évolution de la production sur 3 ans

		2010	2011	2012
74000000	Subvention Conseil Général	49 000,00	80 596,00	74 935,52
74001000	Subvention Conseil Régional	5 420,00	9 279,00	12 924,36
74002000	Subvention Etat	19 413,00	23 499,00	24 469,50
74003000	Subvention Europ/FSE	186 227,77	205 165,00	25 000,00
74004000	Subvention Com com Petite Montagne	10 000,00	12 686,14	12 683,14
74004100	Subvention Com com Région d'Orgelet	8 000,00	8 479,00	8 479,00
74004200	Subvention Com com Jura Sud	32 631,24	44 466,86	53 506,51
74005000	Subvention Communes	500,00	500,00	1 500,00
74006000	Subvention Direccte FDI	0,00	2 400,00	2 400,00
74010000	Subvention contrat CUI	277 763,18	267 430,00	276 559,78
74020000	Mécénat	7530	7930	9 125,00
	Feader	25 700,97		

Subventions	622 186,16	662 431,00	501 582,81
Production	178 744,00	159 789,00	151 571,00
Autres	65 200,84	77 154,00	27 116,19
Total	866 131,00	899 374,00	680 270,00

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADAPEMONT

ASSEMBLEE GENERALE 2013

Membres élus par l'assemblée générale (élus pour 2 ans)

Roland VUITTON
Jocelyne FAVIER
Rémy BUNOD
Marie-Christine CHARBONNIER
Alain BORGES
Evelyne BRUN
Jean-Louis BRIDE
Yves REYNAUD
Claude ROZ
Claude ROCHET
Isabelle BRANCHY
Jocelyne CEZERIAT
Roland BERGER
Daniel CANTALOUBE
Gérard CHARRIERE
Robert GROS
Jean-François VIVIER
Françoise BENOIT

Membres renouvelables en 2013

Roland VUITTON
Jocelyne FAVIER
Marie-Christine CHARBONNIER
Alain BORGES
Yves REYNAUD
Claude ROCHET
Jocelyne CEZERIAT
Roland BERGER
Daniel CANTALOUBE
Gérard CHARRIERE
Robert GROS
Jean-François VIVIER

REPRÉSENTANTS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES (élus pour la durée du mandat municipal) :

Communauté de communes de la Petite Montagne : Jacques CALLAND et Paul BRUN.

Communauté de communes de la région d'Orgelet : Dominique BAZZUCCHI et Claude VANDROUX.

REPRÉSENTANTS DES MAIRES

Denis RENAUD, Aimé BEY et Josiane CHAVARD

CONSEILLERS GÉNÉRAUX :

Gilles CARNET, Arinthod

Hélène PÉLISSARD, Saint-Julien

Michel BALLAND, Orgelet

Pour prendre part au vote et être élu au Conseil d'Administration de l'Adapemont vous devez être à jour de votre cotisation que vous pourrez acquitter lors de l'assemblée générale avant la mise en place de la réunion, si vous ne l'avez pas encore fait. Cette adhésion est de 5 € pour les particuliers et de 12 € pour les associations.